
COVID 19 – Flash Europe et International n°15

14 mai 2020



Point de situation dans l'Union européenne

Le MEDEF appelle à une relance européenne massive et solidaire

1/ Le MEDEF et ses homologues allemand et italien appellent à une relance massive et solidaire

Alors que la Commission européenne présentera le 20 mai son plan de relance, une [tribune](#) cosignée par Geoffroy Roux de Bézieux, Dieter Kempf (BDI) et Vincenzo Boccia (Confindustria) plaide pour un plan massif d'au moins 5% du PIB par an jusqu'en 2023 autour de trois axes : *Green Deal*, solidarité et numérique. Ils défendent aussi une coopération européenne pour relancer la production et le tourisme et rétablir les transports transfrontaliers et la mobilité des travailleurs.

2/ La Présidente de la Commission donne des indications sur le futur Plan de relance européen

Lors d'un [discours](#) devant le Parlement européen le 13 mai, Ursula von der Leyen a précisé que ce plan de relance sera financé par de l'émission de dette par la Commission et s'ajoutera au cadre financier pluriannuel 2021-2027. L'entièreté des fonds collectés sera redirigée via le budget de l'UE.

Ce plan de relance servira les priorités stratégiques de l'UE, notamment climatiques et numériques.

Il reposera sur trois piliers :

- Soutien à l'investissement public, via notamment une hausse des fonds structurels.
- Soutien à l'investissement privé, via un renforcement du programme *InvestEU*, un fonds dédié à la solvabilité des entreprises et un nouvel outil qui soutiendra l'autonomie stratégique européenne et renforcera les chaînes de valeur clé, comme les médicaments.
- Consolidation du mécanisme de protection civile *RescEU* et d'Horizon Europe et création d'un nouveau fonds dédié à la santé.

La Commission doit encore préciser les montants envisagés et la façon dont l'aide sera versée, entre subventions et prêts remboursables.

Dans une [résolution](#) examinée le 14 mai, les eurodéputés plaident pour un fonds de relance versé aux États « à travers des prêts et surtout des subventions ». Il ne devra pas être financé « au détriment de programmes existants » et devra être fondé sur les principes de cohésion économique et sociale et sur la transition verte.

3/ La Commission défend une approche coordonnée pour la réouverture des frontières intérieures

Dans une [communication](#) présentée le 13 mai, la Commission défend une levée coordonnée des contrôles et un rétablissement de la libre circulation en trois phases :

- Dès aujourd'hui, assouplir les contrôles aux frontières pour faciliter le déplacement des travailleurs frontaliers, saisonniers et en transit vers d'autres Etats membres.

- Ensuite, rouvrir des portions de frontières entre régions au niveau d'épidémie similaire.
- Enfin, rouvrir l'ensemble des frontières intérieures tout en maintenant les gestes barrières.

Aucun calendrier n'est précisé, la levée des contrôles relevant d'une compétence nationale.

Les contacts se multiplient entre les Etats membres. Les ministres de l'Intérieur allemand, français, autrichien et suisse souhaitent par exemple assouplir dans les prochains jours le passage des travailleurs frontaliers.

Dans une [communication](#) présentée le 8 mai, la Commission propose par ailleurs aux Etats membres de prolonger la fermeture des frontières extérieures de l'UE au moins jusqu'au 15 juin.

4/ La Commission œuvre pour une reprise « sûre et progressive » des activités touristiques

Dans des [recommandations](#) présentées le 13 mai, elle appelle les Etats à respecter certains critères :

- Avoir la preuve que la propagation du virus a diminué et n'augmentera pas avec l'arrivée de touristes.
- Avoir un système de santé disposant d'une capacité suffisante.
- Garantir des tests à grande échelle.

Elle invite aussi les Etats membres à assurer l'interopérabilité de leurs applications de traçage. Elle a publié à ce sujet de [nouvelles lignes directrices](#).

Enfin, Thierry Breton a confirmé la tenue d'une Convention européenne du tourisme et l'élaboration d'une feuille de route pour un secteur plus vert, innovant et résilient à l'horizon 2050.

5/ La Commission organise le rétablissement progressif des services de transport dans l'UE

Dans des [orientations](#) présentées le 13 mai, elle précise les mesures sanitaires à appliquer, comme la limitation du nombre de passagers, la désinfection des véhicules ou encore la protection des travailleurs du secteur.

Elle avance aussi des recommandations par secteur (aérien, routier, ferroviaire, maritime, urbain).

6/ La Commission répond à la Cour de Karlsruhe

Le 5 mai, la Cour constitutionnelle allemande a demandé à la BCE de justifier que les effets économiques de sa politique monétaire étaient proportionnés. Ursula von der Leyen [a rappelé](#) que la politique monétaire était une compétence exclusive et que les jugements rendus par la CJUE étaient contraignants pour les cours nationales. Elle n'exclut à ce stade aucune possibilité, dont une possible procédure d'infraction contre Berlin.

Devant le *Bundestag*, Angela Merkel a vu dans cet arrêt une incitation « à faire davantage en matière de politique économique afin de faire progresser l'intégration de la zone euro ». Selon elle, plus le Fonds de relance pour l'Europe sera ambitieux, « plus la BCE pourra travailler dans un cadre sûr ».

7/ L'autonomie stratégique de l'Europe à l'agenda du Conseil Compétitivité

Les 27 ministres de l'Économie échangeront, [le 15 mai](#), sur la souveraineté industrielle européenne. Un document préparatoire mentionne « des efforts nécessaires pour réduire la dépendance pour les matériaux et les technologies critiques, la nourriture, l'infrastructure, la sécurité et d'autres secteurs critiques ».

8/ Les Etats membres autorisés à recapitaliser les entreprises en difficulté

[La Commission](#) a de nouveau assoupli ses règles en matière d'aides d'État, en permettant la recapitalisation des entreprises en difficulté. Elle a néanmoins posé des conditions strictes, comme l'interdiction de verser des dividendes ou des bonus. C'est sur cette base que la France a été autorisée à soutenir Air France.

Les derniers développements chez nos partenaires



L'Association des chambres allemandes de l'industrie et du commerce (DIHK) s'attend à une baisse sans précédent des exportations allemandes vers les US de 20% en 2020.

Selon l'Ifo, « *la crise pourrait conduire à une plus grande diversification des chaînes d'approvisionnement allemandes* ».

Vers un assouplissement des contrôles aux frontières dès le 15 mai. La frontière avec le Luxembourg sera complètement ouverte. Des discussions sont en cours avec le Danemark, la Pologne et la République Tchèque. Les contrôles restent faibles avec les Pays-Bas et la Belgique. Les contrôles aux frontières de l'Autriche, de la Suisse et de la France seront prolongés jusqu'au 15 juin. Le gouvernement recommande à ses Länder de supprimer les mesures de quarantaine pour les voyages à l'intérieur de l'UE.

La KfW a approuvé des prêts aux entreprises à hauteur de 19,3 Mds d'euros. Au 12 mai, elle avait reçu 38 048 demandes de prêts pour un total de 34 Mds d'euros.

Avril : 58% des entreprises de la restauration, 50% de l'hôtellerie, 43% du voyage et 39% de l'automobile ont licencié ou n'ont pas prolongé les CDD. Au total, 18% des entreprises ont supprimé des emplois. La chimie (3%) et le BTP (5%) sont moins exposés.



Nouveau décret de relance de 55 Mds, dont 4 Mds de réduction d'impôts pour les entreprises avec un CA de maximum 250 millions d'euros, 15 à 16 Mds de liquidité, 1,4 Md pour les universités, 3 Mds pour les soins de santé et 25,6 Mds pour les salariés.

13 mai : Giuseppe Conte a appelé ses partenaires européens à ne pas nouer des accords bilatéraux en matière de tourisme. De telles initiatives en pleine pandémie seraient de nature à détruire le marché commun. « *Nous n'accepterons pas d'accords bilatéraux au sein de l'UE qui pourrait créer des canaux touristiques privilégiés. Cela nous mettrait à l'écart de l'UE, et nous ne le permettrons jamais* ».

Plafonnement du bonus pour l'achat d'un vélo à 60% du prix d'achat ou 500 euros.

Certaines régions comme l'Emilie Romagne et la Vénétie comptent généraliser les ouvertures des négoce et des plages le 18 mai.



Prolongation du chômage partiel jusqu'en octobre 2020. Ce système mis en place au début de la crise a protégé 7,5 millions d'employés et environ 1 million d'entreprises.

11 mai : Publication de la stratégie de récupération (« [The UK government's COVID-19 recovery strategy](#) »), vers un déconfinement progressif et maîtrisé.



11 mai : entrée d'une majorité des provinces espagnoles en « phase 1 » du déconfinement. Madrid et Barcelone demeurent en « phase 0 ».

La Communauté de Madrid a annoncé un plan de soutien pour les indépendants et les entreprises de l'hôtellerie et de la restauration et la distribution gratuite de masques.

Le gouvernement a négocié avec les partenaires sociaux les modalités de prolongation du dispositif de chômage partiel pour motif de force majeure, jusqu'à la fin juin.



Reprise économique :

L'économie fonctionnerait autour de 86,2% de ses capacités au 7 mai 2020.

Dans toutes les provinces, taux de reprise de 99 % (sauf Hubei 75 % et Tibet 82 %).

Les exportations chinoises ont augmenté de 3,5% en avril en glissement annuel (+300mds\$) malgré la baisse des ventes vers l'UE (-6.6%) et les US (-15.9%). Les importations ont quant à elles baissé de 14,2%, soit 155Mds\$. La Chine dégage un excédent commercial de 45 mds\$ pour le mois d'avril.

L'indice des prix à la production se contracte encore en avril (-3,1%, -1,5% en mars). Plus bas niveau depuis mai 2016 (baisse de la demande en produits industriels).

Soutien économique :

Le gouvernement assure que les entreprises étrangères bénéficieront sans discrimination des mesures de soutien économique (ex : accès au financement gouvernemental, réductions fiscales, accès aux marchés publics...).

Relation France-Chine :

T1 2020 : le déficit avec la Chine a augmenté de 19,8 % à 8,5 Mds EUR (+1,4 Md).

Les exportations vers la Chine ont chuté de 34% (3,5 Mds EUR). Hors aéronautique (-79,8%) et véhicules (-54%), elles ont augmenté de 2,4% (+3 Mds EUR) :

- +54,7 % (496 MEUR) pour les produits pharmaceutiques.
- +2,9 % (504 MEUR) pour les exportations agricoles et agroalimentaires.
- +8,4 % (641 MEUR) pour les produits chimiques, cosmétiques et de parfum.
- +3,5 % (280 MEUR) pour le textile, l'habillement et les chaussures.

Les importations de biens chinois ont diminué (-3,3 %, -12,1 Mds EUR) :

- -16,3 % (2,1 Mds EUR) pour les vêtements et chaussures.
- + 2,4 % (1,5 Md EUR) pour les équipements électriques et ménagers.
- -5,1 % (1,2 Md) pour les téléphones, -3,2 % (1,2 Md) pour les ordinateurs.



Impact de la crise

Taux de chômage d'avril : 14,7%. Un chiffre qui ne comptabilise que les chômeurs ayant recherché activement un emploi au cours des quatre semaines écoulées.

Les pertes d'emplois en 6 semaines ont annulé les gains réalisés depuis 10 ans.

Les analystes économiques ont presque tous abandonné l'idée d'une « reprise en V » de l'économie. La reprise pourrait durer plusieurs trimestres voire plusieurs années.

Entreprises et mesures

Annonces de licenciements (et non plus de chômage technique) dans différents secteurs, mais aussi fermetures d'usines dans tout le pays.

Le secteur de l'aéronautique est particulièrement impacté : Boeing va licencier 10% de ses effectifs (soit environ 16 000 emplois) ce qui impacte tous les sous-traitants.

La Fed commence ses achats de dettes d'entreprises. Ces opérations s'appuient sur 37,5 Mds de \$ de fonds du Trésor destinés à garantir la Fed contre des pertes éventuelles.